

TEC442 - Droit des sociétés S2

Présentation

Prérequis

Sont admis en Licence sur dossier les candidats titulaires d'un niveau bac+2 en comptabilité de l'un des diplômes suivants :

- L2 économie-gestion, DUT GEA, Bachelor ;
- BTS CG ; ces candidats devront apporter une preuve d'un niveau très satisfaisant en comptabilité et fiscalité ;
- Le Score IAE-Message est demandé.

La sélection des candidats est réalisée sur dossier de candidature à constituer en ligne depuis notre site internet : intec.cnam.fr (avec CV, lettre de motivation) et entretien.

Les dossiers peuvent être déposés à partir du 24 février 2025.

Objectifs pédagogiques

- identifier les différents éléments constitutifs du contrat de société et les caractériser ;
- différencier constitution de la société et acquisition de la personnalité juridique ;
- analyser les conséquences d'un acte pris par une société en formation ;
- analyser le fonctionnement interne d'une société et sa représentation vis-à-vis des tiers ;
- différencier les conditions et les conséquences de l'engagement de la responsabilité de la société, des dirigeants et des associés ;
- analyser les conséquences de la dissolution et de la liquidation pour la personne morale et pour les associés ;
- distinguer les différentes formes de société sans personnalité juridique ;
- schématiser et analyser les règles de fonctionnement de chaque forme sociétaire étudiée ;
- repérer dans des statuts les clauses non conformes (clause limitative de pouvoir, clause d'inaliénabilité, clause d'agrément, clause de préemption et clause d'exclusion) et les corriger ;
- analyser les opérations de contrôle au sein d'une société : rôles du commissaire aux comptes, contrôle des conventions réglementées, contrôle interne, procédure d'alerte ;
- différencier les principales valeurs mobilières (actions, actions de préférence, obligations) et expliquer leur régime juridique ;
- distinguer les actions et les parts sociales et justifier les conséquences juridiques de cette distinction ;
- analyser les opérations d'augmentation et de réduction de capital ;
- analyser les conditions et les conséquences d'une transformation pour chaque type de sociétés ;
 - identifier les causes et les conséquences d'une dissolution spécifiques à chaque type de sociétés ;
- caractériser l'économie sociale et solidaire.
- identifier les principes généraux régissant les associations et les sociétés coopératives.
- identifier la personne pénalement responsable, l'auteur et le complice ;
- connaître les infractions du Code de commerce.

Mis à jour le 06-02-2025



Code : TEC442

Unité d'enseignement de type cours

1 crédits

Responsabilité nationale :

EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / Laetitia TOMASINI

Contact national :

EPN10 - CCA - Intec

292 rue saint martin

75003 Paris

01 40 27 25 38

Service accueil-orientation

intec_accueil@lecnam.net

Compétences

Qualifier les faits

Poser un problème de droit

Résoudre un cas pratique

Analyser une décision de justice

Programme

Contenu

- **Partie 5 La société par actions simplifiée**
 - Chapitre 1. La constitution d'une SAS
 - Chapitre 2. Le fonctionnement de la SAS
 - Chapitre 3. Les associés de la SAS
 - Chapitre 4. La SAS unipersonnelle
- **Partie 6 Les valeurs mobilières**
 - Chapitre 1. Les règles générales applicables aux valeurs mobilières
 - Chapitre 2. Les actions
 - Chapitre 3. Les obligations
 - Chapitre 4. Les valeurs mobilières composées
- **Partie 7 Les sociétés en commandite**
 - Chapitre 1. La société en commandite simple
 - Chapitre 2. La société en commandite par actions
- **Partie 8 Les sociétés civiles**
 - Chapitre 1. La société civile de droit commun
 - Chapitre 2. Les sociétés civiles particulières
 - Chapitre 3. Les groupements du secteur agricole
- **Partie 9 Les sociétés d'exercice libéral**
 - Chapitre 1. Les dispositions communes à toutes les SEL
 - Chapitre 2. Les dispositions particulières applicables aux différentes formes de SEL
- **Partie 10 Les sociétés sans personnalité morale**
 - Chapitre 1. La société en participation
 - Chapitre 2. La société créée de fait
- **Partie 11 Le groupement d'intérêt économique**
 - Chapitre 1. La constitution d'un GIE
 - Chapitre 2. Le fonctionnement du GIE
 - Chapitre 3. Les membres du GIE
 - Chapitre 4. La transformation et la dissolution du GIE
- **Partie 12 L'économie sociale et solidaire**
 - Chapitre 1. Les principes de l'économie sociale et solidaire
 - Chapitre 2. L'association
 - Chapitre 3. La société coopérative
- **Partie 13 Droit pénal général, les principes fondamentaux**
 - Chapitre 1. Les faits punissables
 - Chapitre 2. Les personnes responsables
 - Chapitre 3. Les procédures applicables
 - Chapitre 4. Les sanctions
- **Partie 14 Droit pénal spécial, les incriminations**
 - Chapitre 1. Les incriminations de droit commun visant la protection des biens et de la morale des affaires
 - Chapitre 2. Le droit pénal des sociétés

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Examen final

Description des modalités de validation

- Deux examens finaux par année universitaire (une session normale d'examen par semestre en janvier et mai, une session de rattrapage en juin).
- Épreuve écrite d'une durée de 3 heures, 70% de la note finale
- Contrôle continu : 30% de la note finale. La moyenne du contrôle continu s'annule en cas de rattrapage.
- Coefficient : 1
- L'UE TEC442 est validée si la note obtenue à chaque examen semestriel est au moins égale à 10/20 sans note inférieure à 6/20.
- L'UE TEC442 fait partie d'un bloc d'enseignement qui regroupe les 12 UE composant de la Licence CCA, effectuée en 1 ou 2 ans.